Aides et financements pour un tourisme responsable

Dispositifs d'aides, de subventions, et de financements pour la transition énergétique et écologique, les mobilités douces, les circuits courts, le tourisme responsable.

Pour les territoires et leurs acteurs

Fonds Régional pour le Tourisme

Objectif : Pour faire de la région Île-de-France la meilleure destination touristique mondiale et contribuer à sa transition durable, les objectifs du Fonds Régional pour le Tourisme et ses critères d'attribution de subventions aux projets touristiques évoluent vers **plus d'éco-conditionnalité**.

Les projets ciblés :

Les projets candidats devront contribuer :

- A la création, l'adaptation et au développement de l'offre d'activités et de loisirs ainsi qu'au renforcement de la sécurisation des sites touristiques et des visiteurs
- A la digitalisation de l'offre touristique pour accélérer la transformation numérique et favoriser l'innovation
- A la création d'offres d'hébergements touristiques durables contribuant à l'enrichissement de l'offre touristique régionale

Plus d'informations sur notre page dédiée au FRT

Fonds Tourisme Durable - Formes Émergentes de Tourisme

Objectif : l'appel à projet de l'ADEME a pour vocation de soutenir, via des subventions à l'investissement et à l'ingénierie, le développement d'offres touristiques durables émergentes, s'inscrivant dans une démarche de **Slow tourisme** ou d'**Écotourisme**.

Les projets c

L'appel à pro
existantes :

- individuel
- ou collec
seul le do

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

Pour être éligibles, les projets doivent démontrer qu'ils s'inscrivent dans une **démarche de tourisme durable et responsable.** Il est attendu que le **porteur de projet se positionne sur une des formes émergentes de tourisme** : Slow tourisme ou Écotourisme. Ces formes peuvent s'appliquer aux prestations, ou offres touristiques qu'elles appartiennent à l'agritourisme, à l'œnotourisme, au tourisme culturel, au tourisme de plein air, etc.

Cet appel à projet s'adresse à tout type d'acteurs assimilés à :

- des TPE et PME au sens communautaire (soit qui exercent régulièrement une activité économique)
- quels que soient leur code NAF et leur statut juridique : associations, SCOP, SEM, entreprises agricoles et microentreprises incluses (entreprises individuelles, EIRL, EURL et SASU), etc

Sont éligibles les opérateurs en activité ou en création, installés sur le territoire français.

Les projets devront être **situés dans des communes éligibles au Fonds Tourisme Durable**

Pour en savoir plus sur ce dispositif, et ses critères d'éligibilité consultez le site de l'ADEME

Et retrouvez le wébinaire de présentation ici

Innov'up Expérimentation Transition écologique des territoires

Objectif : Expérimenter des **solutions innovantes, en conditions réelles**, qui offrent des réponses concrètes aux enjeux de transition écologique rencontrés par les territoires franciliens

Les projets ciblés :

- Éco-construction,
- Mobilité et logistique durables,
- Déchets et économie circulaire,
- Sobriété et Énergie décarbonée,
- Adaptation et résilience,
- Nature et biodiversité.

Dispositif mis en place par la Région Ile-de-France. Les bénéficiaires sont conseillés par les experts de Cap Digital et de la fondation Solar Impulse.

Pour les entreprises, l'aide peut prendre la forme d'une subvention et/ou une avance récupérable (AR), dans la limite de 500.000€ de subvention et 500.000€ d'avance récupérable.

Candidater : plus de détails pour déposer son dossier sur le site de la Région Ile-de-France.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

Développ

Objectif : Dé

Les projets c

- Volet 1 :

Les critères de sélection de la marque Accueil Vélo prévoient une localisation des établissements partenaires à moins de **5 km d'itinéraires balisés**, sécurisés, continus et inscrits au schéma national ou à un schéma départemental ou régional.

- Volet 2 : Aménager des **aires de services**

Équipements indispensables : table de pique-nique, stationnement vélo, point d'eau potable, sanitaires.

- Volet 3 : cofinancer des études

Aider les comités d'itinéraires, collectif regroupant collectivités territoriales et établissements touristiques à réaliser des études portant sur l'une des trois thématiques suivantes :
• La mise en sécurité des voies existantes
• La promotion d'itinéraires auprès des touristes et professionnels
• La préfiguration de nouveaux tronçons

Candidater : plus de détails pour déposer son dossier sur le site dédié de l'ADEME.

Ingénierie territoriale pour un tourisme durable

Objectif : Avec la **Banque des Territoires**, une **offre d'accompagnement d'experts ou en cofinancement d'études** pour accélérer vos projets de transformation touristique.

Les projets ciblés :

- La mise en place d'une démarche touristique durable
- L'émergence de projets de transformation
- La transition des territoires

Nature des accompagnements pris en charge :

- Stratégies en faveur de l'adaptation du tourisme au changement climatique : efficacité énergétique et énergies renouvelables dans les projets de tourisme, usages et développement des accessibilités numériques au service du tourisme, rénovation du patrimoine et des équipements
- Appui au montage de projets sur des opérations touristiques (scénarios de montage, benchmark de projets similaires, recherche de financements, préconisations en matière de gouvernance…)

Candidater : plus de détails pour déposer son dossier sur le site de la Banque des Territoires.

Pour les

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

Guichet T

Objectif : Le
les domaines

Les projets ciblés : les études climat, l'éco-conception, l'économie circulaire et la gestion des déchets ou la chaleur et le froid renouvelable

Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME » permet d'accéder à des **aides forfaitaires** dans tous les domaines de la transition écologique.

Dossier de demande d'aide simplifié et instruction accélérée :

- un seul dossier à déposer pour plusieurs études et/ou investissements
- devis demandé pour les plus gros investissements
- décision d'aide notifiée par l'ADEME et avance de 30 %
- paiement final sur attestation simple certifiée sincère ;

Candidater : plus de détails pour déposer son dossier sur le site de l'ADEME.

Diag Eco-flux de BPI France

Objectif : Réaliser rapidement des économies et réduire l'impact environnemental des établissements de 20 à 250 salariés.

Les projets ciblés : des actions simples sur les flux d'énergie, de matière, d'eau et de déchets

- Un **accompagnement de 15 mois** avec un expert formé et agréé par Bpifrance et par l'ADEME
- Une prestation à coût limité, subventionnée à hauteur de 50 % par l'ADEME

Candidater : plus de détails pour déposer son dossier sur le site de la BPI France.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.